



Publication conformément aux dispositions de la loi du 2 mai 2007

La Compagnie d'Entreprises CFE SA, en abrégé CFE, publie l'information requise par l'article 15, § 1^{er} et l'article 18, § 1^{er} de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans les sociétés cotées.

Information au 1^{er} septembre 2008 :

- Total du capital social : 21.374.971,43 €
- Nombre total de titres conférant le droit de vote : 13.092.260
- Nombre total de droits de vote : 13.092.260

Conformément aux statuts de CFE, le seuil à partir duquel une participation doit être publiée, a été fixé à 3%.

Les notifications de participations importantes, conformément à la loi du 2 mai 2007 et aux statuts de CFE, peuvent être transmises à Monsieur Jacques Ninanne (tél. : +32.2.661.17.28 – email : jninanne@cfe.be).

CFE est un groupe de construction et de services associés, coté à Euronext Brussels, dont VINCI détient 47 % du capital. Dans son métier historique de constructeur, CFE est l'un des principaux acteurs en Belgique et est aussi présent aux Pays-Bas, au Grand-duché de Luxembourg et en Europe centrale. Par ailleurs, CFE détient 50% du capital de DEME, un des leaders mondiaux du dragage.

Note à la rédaction

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact chez CFE avec :

- *Renaud Bentégeat, Administrateur délégué, tél. 02/661.13.27, rbentegeat@cfe.be*
- *ou Jacques Ninanne, Directeur général adjoint corporate - Directeur financier et administratif, tél. 02/ 661.17.28, jninanne@cfe.be*